

*Commune de Château-Landon*

*2, place de l'Hôtel de Ville – 77 570 Château-Landon*



# D.I.C.R.I.M.

## Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



**Septembre 2011**

**Mot du Maire**

Notre Commune a par le passé été touchée par différents évènements tels que des catastrophes naturelles comme le prouve ce passage traitant de la catastrophe de « Lorroy » survenue le

21 janvier 1910 à 13h15 :

*« En 1910, au hameau de Lorroy, les eaux, lors de la crue du Loing débordèrent dans la campagne et envahirent les carrières de blanc d'Espagne, sous la colline. Toute la partie du sol qui s'est effondrée était creusée sur plusieurs kilomètres. Ces cavités étaient pratiquées au fur et à mesure des besoins, faisant le plus souvent usage de la dynamite (les galeries pouvaient atteindre jusqu'à dix ou vingt mètres de hauteur). Les terres mal étayés n'ont pu résister à l'affluence de l'eau.*

*Ainsi, un secteur de 300 mètres de large a glissé brusquement sur sa base emportant cinq maisons groupées sur ce site, sur plus de cinquante mètres, jusqu'au canal.*

*Elles s'écroulèrent là parmi des milliers de mètres cube de terre. Cet évènement se passe à l'heure du déjeuner où les habitants les habitants étaient entrés chez eux. Sept d'entre eux furent tués et la plupart des autres grièvement blessés. L'éclusier et sa femme avaient pu se réfugier dans leur maison, de l'autre côté du canal. Laquelle avait été submergée jusqu'à la hauteur du premier étage.*

*Toute la nuit, des soldats du génie venus de Fontainebleau, secondés par des Gendarmes et des Sapeurs-pompiers de la région, ont réalisé des opérations de sauvetage.*

*Ces maisons, à mi-chemin entre Souppes-sur-Loing et Château-Landon, situées entre les collines crayeuses du plateau Montagnan et le canal du Loing, constituaient le petit hameau de Lorroy. Il n'en est rien resté ».*

Chacun d'entre nous peut être, alors, mis dans une situation critique. La mairie a, de ce fait, préparé un plan de sauvegarde concernant les risques majeurs naturels ou technologiques pour se préparer davantage à ce type de catastrophe.

Cette démarche, rendue obligatoire à la demande des services municipaux, se traduit, d'abord, par une information préventive envers la population (dont le DICRIM) puis par une organisation des secours.

Le DICRIM vise à sensibiliser la population sur ces risques et à prescrire des consignes pour favoriser l'efficacité des secours. Le plan de sauvegarde sera activé par une cellule de crise, située normalement en mairie.

Elle réunira les différents décideurs et techniciens concernés par l'évènement. Cette cellule s'attachera prioritairement à la protection des personnes en assurant au mieux leur sécurité.

## **SOMMAIRE**

☞ Mot du Maire	page 2
☞ Informations générales sur la commune	page 4
☞ Informations utiles	page 4
☞ Conseils et consignes à adopter	pages 5 - 6
☞ Le groupe d'intervention	page 7
☞ Types de risques, identification des matières transportées et consignes	pages 7 à 10
☞ Conditions hivernales difficiles	page 11
☞ En cas de tempête	page 11
☞ Alerte de la population	page 11
☞ Plan des risques majeurs	page 12

## Informations générales sur la commune

**Code postal** : 77570 / Numéro Insee : 099

**Superficie** : 2934 ha

**Population** : 3109 Habitants/ 30 Hameaux/ Arrondissement de Fontainebleau

**Cours d'eau** : Le Fusain et le Loing

**Type de terrain** : Le territoire de la ville est formé sur un rocher en forme d'éperon et s'étend sur 2934 ha. Au niveau géologique, la ville est avant tout composée d'un dôme crayeux, découpé par des failles et surélevé par des mouvements tectoniques.



### Informations utiles

18	Pompiers / SDIS Melun
112	Tout secours en Europe depuis le téléphone fixe ou le portable
17	Gendarmerie
01-60-74-66-77	Sous-préfecture de Fontainebleau
01-64-71-77-77	Préfecture Melun
01-40-05-48-48	Centre antipoison
0 810-333-077	Dépannage EDF
0 810-772-477	Dépannage GDF
08 99 71 02 77	Météo France Melun - <a href="http://www.meteo.fr">www.meteo.fr</a>
08 99 71 02 45	Météo France Orléans
0810 861 861	Lyonnaise des Eaux Urgences 24 h./24h.
01-64-78-50-10	Cabinet médical
01-64-45-19-00	Hôpital de Nemours (standard)
01 60 55 50 20	Standard mairie
	Site internet mairie : <a href="http://www.mairie.chateau-landon.fr">www.mairie.chateau-landon.fr</a>
Ecoute radio :	Radio Chalette      89.3      Tel : 02 38 95 57 55



## **Conseils et consignes à adopter**

### **Equipements minimums à conserver :**

Lampes torche avec piles, radio portable avec piles, papiers personnels, médicaments urgents, couvertures, matériel de confinement, vêtements de rechange.

Si vous devez **évacuer** votre habitation :

### **Rendez-vous, par ordre prioritaire et de possibilité :**

- Foyer rural (site n°1)
- Eglise (site n°2)
- Pour le Hameaux de Mocpoix : Château d'Eau ou Anciennes papèteries

### **Dans la mesure du possible :**

- Evitez les déplacements,
- Sinon, en cas d'obligation, soyez prudents et vigilants

### **Pour protéger votre environnement proche :**

- Evitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- Selon le cas, rangez ou fixez les objets sensibles à l'effet du vent
- Signalez, sans attendre, les départs de feu dont vous pourriez être témoin

### Se **confiner** OU **évacuer**

#### **☞ Se confiner (risques technologiques, industriels, ...)**

- Allumer la radio
- Rejoindre immédiatement un local clos, un mouchoir sur la bouche et le nez.
- Pour se confiner, la meilleure protection est un local sans fenêtre, avec une arrivée d'eau permettant de se laver en cas d'irritation par un produit dégagé à la suite d'un accident.
- Fermer les portes et fenêtres, les calfeutrer ainsi que les aérations
- Arrêter les climatiseurs ou ventilations
- Réduire le chauffage
- S'éloigner des vitres
- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école

#### **☞ Evacuer**

Les évacués et les sinistrés seront hébergés et restaurés au foyer rural sinon au gymnase. Un accompagnement social et psychologique sera apporté. Une aide sera donnée pour l'évaluation des dommages en cas de sinistre et un recensement immédiat des besoins sera réalisé.

**Si vous devez évacuer**, ne paniquez pas, quittez votre domicile muni d'un sac contenant vos papiers d'identité, des vêtements chauds, vos médicaments indispensables et un peu d'argent.



### **Ecoutez la radio**

En cas d'alerte, il est très important de pouvoir s'informer très vite sur la nature du risque ainsi que sur les premières consignes à appliquer.

Le meilleur moyen pour être tenu au courant est de se mettre immédiatement à l'écoute de Radio Chalette ou Evasion

### **Ne pas téléphoner**

En effet, la tentation peut être grande d'utiliser le téléphone en ces circonstances, mais le réseau téléphonique ne doit pas être saturé et doit rester disponible pour les services de secours

### **En ce qui concerne vos assurances :**

Vérifiez les termes, montants, franchises de vos contrats d'assurance. Mettez de côté toutes les factures importantes (meubles, appareils ménagers, bijoux, ...). Faites des photos de vos objets les plus précieux (en gros plan et en situation).

## Le groupe d'intervention

**Le groupe d'intervention de terrain est composé de différentes cellules** comprenant des élus, des agents techniques et des personnes désignées, dépendant du poste de commandement localisé à la mairie ou aux services techniques si empêchement.

- La cellule information-population
- La cellule hébergement
- La cellule logistique
- La cellule ravitaillement



## Risques naturels

### 1) Inondations

#### Débordement du Fusain et du Loing

Les risques de débordement du Fusain et du Loing existent comme ce fut déjà le cas par le passé. Mais, les différents lacs ainsi que le pompage effectué par les agriculteurs diminuent grandement les risques de crues du Loing et du Fusain. Toutefois, certains terrains sont inondables comme les marais à côté du parc de la Tabarderie, ainsi que le moulin dans le hameau des Gauthiers (et une partie du camp Scout), le secteur rue du Capitaine Chambon.

### 2) Risques sur les sols

#### a) Risques d'éboulement

- Risques d'éboulement à Lorroy (voire introduction)
- Vers l'entreprise Dusapt Sobogat (sources souterraines et cavités)

Dans ces deux cas, il existe un fort risque d'éboulement dû à l'érosion du plateau calcaire (socle de la commune) et à la poussée du terrain. Ces éboulis pourraient faire effondrer des grottes (même si la plupart sont entretenues pour éviter ce dommage).

#### b) Risques de glissements de terrains

De même que pour les risques d'éboulement. La Commune de Château-Landon est basée sur un socle crayeux et calcaire qui, par l'érosion de la pierre (argile), risquerait de s'effondrer. L'influence du Fusain et du Loing ne sont pas à négliger mais secondaires.

#### c) Risques de pollution des sols et pollutions des eaux

La commune de Château-Landon pourrait subir une pollution des eaux du fait de l'infiltration de nitrates dans les nappes phréatiques.

### 3) Autres risques naturels

#### a) Tempêtes/ orages

Ce risque imprévisible pourrait altérer les voies de communication, les habitations etc....



## Risques technologiques

### 1) Pollution

- a) Réserves d'essence, fuel, huile ou autres matériaux nocifs pour les sols.
- b) Industrie de moulage de caoutchouc
- c) Transports de marchandises (réserves en fioul et sable) et matières dangereuses
- d) Conditionnement de produits chimiques.

### 2) **Emission de gaz, produits chimiques et substances polluantes**

- a) Transformation de matières plastiques
- b) Réserves d'oxygène, conditionnement de produits chimiques.
- c) Réserves de Gaz, ...

### 3) **Risques de dangers du fait d'incendie au sein d'une entreprise**

- a) Plasturgie, transports de marchandises
- b) Scierie, industrie du bois

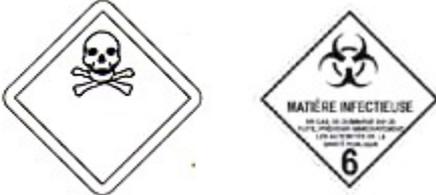
### 4) **Risques sur la population du fait de leur installation**

Silos en centre urbain, moulin artisanal et imprimerie en zone inondable, ...

**Savoir identifier un convoi de matières dangereuses : Les plaques et pictogrammes permettent l'identification de la matière transportée :**

### **Losanges symbole de danger**

Classe	Plaque	Description
1		Matière explosive
2		Gaz non inflammable et non toxique
3		Liquide ou gaz inflammable

4		<p>Matière solide inflammable</p> <p>Matière sujette à l'inflammation spontanée</p> <p>Emanation de gaz inflammable au contact de l'eau</p>
5		<p>Matière Comburante</p>
6		<p>Matière toxique</p> <p>Matière infectieuse</p>
7		<p>Matière radioactive</p>
8		<p>Matière corrosive</p>
9		<p>Danger de réaction violente autre que les autres classes</p>

- Ne pas toucher le produit en cas de fuite
- Si un nuage toxique se dirige vers vous, fuir si possible selon un axe perpendiculaire au vent

### En cas de fuite de produit :

- Ne pas toucher ni entrer en contact avec le produit (en cas de contact se laver et si possible se changer)
- Quitter la zone de l'accident, rejoindre le bâtiment le plus proche et se confiner
- Obéir aux consignes des services de secours
- En cas d'alerte, quitter la zone rapidement et se mettre à l'abri dans un bâtiment. Éviter de s'enfermer dans sa voiture.

## **Conditions hivernale difficiles**

S'informer : du niveau d'alerte, des messages météo, des consignes de sécurité, de la nécessité ou non d'aller chercher les enfants à l'école



Maîtriser : en évitant les déplacements répétés, maintenant une ventilation efficace afin d'éviter tout dysfonctionnement des appareils de chauffage et toute intoxication au monoxyde de carbone, déneigeant le trottoir devant son habitation.

Etre vigilant et prêt à venir en aide à vos voisins, surtout s'ils sont âgés, malades ou seuls

En cas de déplacement : prévoir des équipements spéciaux avant de s'engager sur un itinéraire enneigé, se renseigner sur l'état des routes, ne pas s'aventurer seul, loin de son véhicule, dans les intempéries, prévoir des vêtements chauds, couvertures, provisions, médicaments (en cas de traitement).

## **EN CAS DE TEMPETE**



S'informer du niveau d'alerte, des messages météo, des consignes de sécurité,

Maîtriser : en évitant les déplacements, évitant les appels inutiles,

En cas de déplacement : éviter de marcher sur le trottoir (chutes de tuiles, cheminée, antennes, ...), éviter de circuler dans les zones boisées et rouler à faible allure.

### **Après la tempête :**

Evaluer les dangers : fils électriques, téléphoniques, objets prêts à tomber (cheminées, tôles, planches, ...), saisir la mairie pour une déclaration de catastrophe naturelle.

Agir: réparer sommairement ce qui peut l'être (toiture notamment), couper les branches et arbres menaçant de s'abattre (sans prendre de risques), respecter les priorités imposées aux services chargés de remettre en état (DDE, Mairie, opérateurs de réseaux, ...)

### **L'alerte à la population**

En fonction des évènements, un véhicule équipé d'un haut-parleur diffusera des consignes spécifiques.

La fin de l'alerte est émise par le même procédé, voire du porte à porte ou les médias.

